



Édito du 2 octobre 2026

Éducation monde

La douche écossaise

Inquiétudes ravivées sur les **déconventionnements** et les **suppressions de postes** qui en découlent. La date limite pour que les établissements fassent leur choix - maintien du conventionnement ou déconventionnement - tombait le 28 septembre. On craint la confirmation d'une trentaine de postes supprimés ; **les collègues concernés ont été contactés**. Nous en saurons davantage lors du Comité social d'administration du 08 octobre.

Voilà pour le froid.

Pour le chaud, le droit syndical n'est pas fragilisé. Il sort même renforcé de la réunion que la CFDT Éducation monde a eue avec le directeur général de l'AEFE le 30 septembre. **L'exercice du droit syndical tel qu'il fonctionne en France est réaffirmé**. Ce qui signifie :

- d'abord que les personnels électeurs au Comité social d'administration peuvent tous être candidats et que les élus peuvent exercer leur mandat ;
- ensuite que le droit à décharges pour les personnels de droit local est confirmé ;
- enfin, que les visites syndicales en établissement ne sont pas remises en cause.

La CFDT Éducation monde est tout autant attachée au réseau des établissements français de l'étranger, qu'à l'exercice du droit syndical. Elle continuera de défendre les collègues de tous statuts et de toutes fonctions lors du comité social d'administration et sur le long terme.

